Module: Français Langue Étrangère

Niveau : L1 Langue et Littérature Anglaise

# Cours n°5: Les modifications de la prononciation (suite)

## 4. L'euphonie

L'euphonie (c'est-à-dire la **consonance agréable**), est la loi la plus générale de la prononciation. C'est par euphonie que l'on fait des liaisons et des élisions, pour éviter les **sons trop durs (rencontre de consonnes)** et les hiatus (rencontre de voyelles).

L'euphonie a introduit des consonnes inutiles à l'orthographe qui ont pour but d'adoucir la prononciation. Les consonnes euphoniques sont <u>t et s.</u> Elles se placent toutes les deux à la suite d'un verbe. **Ex.**: vas-y; donnes-en; cueilles-en; parle-t-il? dira-t-on...

## 5. Les accents et les signes orthographiques

#### 1. Les accents

La prononciation est modifiée par les accents et par les signes orthographiques. Il y a trois accents : l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe.

- → L'accent aigu ne se rencontre que sur la voyelle e, et indique un é fermé. Ex. été.
- → L'accent grave se rencontre le plus souvent sur la voyelle e, et indique un è ouvert. Ex. : père, mère. On le trouve aussi quelquefois sur les voyelles a et u. Ex. : à, là, où.
- → L'accent circonflexe se rencontre sur les voyelles a, e, i o, u, et il indique que la voyelle est longue. Ex. : château, tempête, gîte, drôle, flûte

#### 2. Signes orthographiques

Il y a quatre signes orthographiques : le tréma, la cédille, l'apostrophe et le trait d'union.

- → Le tréma porte sur l'une des voyelles e, i, u, précédée dans le même mot d'une autre voyelle, et indique que la voyelle sur laquelle il se trouve doit être dans la prononciation détachée de celle qui précède. Ex. : ciguë, maïs. Saül.
- → La cédille se place quelquefois sous la lettre c suivie d'une des voyelles a, o, u, pour indiquer que le c doit alors se prononcer comme ss.
  Ex. : rinçage, arçon, reçu.
- → L'apostrophe tient la place d'une des voyelles a, e, i, supprimée ou élidée. Ex. : l'ancre (pour la ancre), l'éléphant (pour le éléphant), s'il (pour si il).
- → Le trait d'union marque que deux ou plusieurs mots doivent être unis en un seul. Ex. : abat-jour ; arc- en-ciel.

Enseignante: M. BOUDJELIDA